**Résumé des travaux de la 11ème session du Conseil d’Orientation Stratégique, tenue le 27 avril 2021**

Le Conseil d’orientation stratégique (COS) de l’Agence MCA-Morocco a tenu sa onzième session, le mardi 27 avril 2021 à 11 heures, sous la présidence de M. Mohamed Benchaâboun, Ministre de l’Economie, des Finances et de la Réforme de l’Administration.

L’ordre du jour de cette session a été arrêté comme suit :

1. Approbation du procès-verbal de la 10ème session du Conseil d’orientation stratégique (COS) de l’Agence MCA-Morocco, tenue le 26 janvier 2021 ;
2. Présentation de l’état d’avancement de la mise en œuvre du Compact depuis la 10ème session du COS ;
3. Présentation du rapport de Madame la Commissaire du Gouvernement ;
4. Approbation de conventions de partenariat conclues par MCA-Morocco dans le cadre de l’exécution du Compact.
5. Approbation du Programme de passation de marchés (PPM) de l’Agence, mis à jour ;
6. Approbation d’avenants à des contrats passés par MCA-Morocco ;
7. Approbation des avenants à certains contrats-clés ;
8. Présentation pour information au COS de :
   * la liste des achats effectués selon la procédure simplifiée « Shopping » depuis la 10ème session du Conseil ;
   * le recours introduit par un soumissionnaire dans le cadre du marché ME-07.
9. Projet de résolutions.

A l’ouverture des travaux de la session, le Président du COS a présenté le projet de l’ordre du jour et l’a soumis à l’approbation du COS.

Ensuite, il a présenté pour approbation du COS le PV de la 10ème session tenue le 26 janvier 2021.

Les deux points étant approuvés. Le Président a donné la parole à M. Richard Gaynor, le Directeur Résident de Millennium Challenge Corporation (MCC) au Maroc.

M. Gaynor, a qualifié le bilan des réalisations durant le dernier trimestre d’honorable, saluant à cet égard l’engagement et le soutien de l’ensemble des partenaires et la mobilisation du staff de l’Agence MCA-Morocco. Il a appelé, par ailleurs, à la tenue régulière des réunions des comités de pilotage des différentes activités du Compact II en vue d’accélérer leur mise en œuvre et de favoriser une plus forte appropriation desdites activités par les partenaires.

La Directrice Générale de l’Agence MCA-Morocco, Mme Malika Laasri, a présenté aux membres du Conseil un exposé détaillé de l’état d’avancement de la mise en œuvre du Compact II depuis la dernière session du COS, soulignant que le taux d’engagement des fonds s’élève actuellement à 75,10%, soit l’équivalent de près de 338 millions de dollars.

La Commissaire du Gouvernement, Mme Leila Boufous, a présenté le rapport de sa mission ayant porté sur l’état d’avancement de l’exécution du Compact et a émis un certain nombre de recommandations à ce titre.

Après les présentations, le président du COS a ouvert le débat pour les interventions des membres du COS.

Au terme de cette session et après délibération, le Conseil a approuvé les résolutions suivantes :

**Résolution n° 1 :**

Le Conseil approuve le procès-verbal de la 10ème session du Conseil d’orientation stratégique (COS) de MCA-Morocco, tenue le 26 janvier 2021.

**Résolution n° 2 :**

Le Conseil approuve la convention portant sur la mise en place d’une plateforme digitale d’information sur le marché du travail, basée sur le big-data et l’intelligence artificielle, conclue entre MCA-Morocco et le Groupement formé par l’Université Mohammed 6 Polytechnique, l’OCP Solutions et OCP Atlas Cloud.

**Résolution n° 3 :**

Le Conseil approuve l’avenant n° 2 à l’accord de don concernant le projet d’extension et reconversion de l’Institut des Arts Traditionnels de Meknès.

**Résolution n° 4 :**

Le Conseil approuve le projet de Programme de passation de marchés de l’Agence mis à jour.

**Résolution n° 5 :**

Le Conseil approuve l’avenant n° 7 au contrat n° ADM-01 et l’avenant n° 2 au contrat n° PP-56.

La réunion du Conseil a été levée vers 13h50.